

Mécénat et Fonds de dotation

Le Conseil économique social et environnemental, troisième assemblée de la République développe une démarche innovante de mécénat en faisant appel aux financements privés au service d'actions d'intérêt général.

UNE DÉMARCHE INÉDITE : LE FONDS CO-CONSTRUIRE



Je suis très heureux de pouvoir présenter la démarche du Fonds Co-Construire au lancement duquel

j'ai pu participer et dont je soutiens la démarche de mécénat d'une ampleur inédite.

Le palais d'Iéna est une icône de la modernité, le chef-d'œuvre d'Auguste Perret reconnu comme tel par son classement aux monuments historiques. Ce lieu emblématique est le siège de notre assemblée, 3ème chambre constitutionnelle de la République récemment réformée.

Le nouveau CESE est plus divers dans sa composition. Assemblée de la société civile organisée, il nourrit aujourd'hui l'ambition nouvelle d'être aussi le carrefour de la participation citoyenne. Consultation accrue du public, participation de citoyens aux travaux et examen des pétitions réunissant 150 000 signatures de citoyens de 16 ans et plus vont lui permettre de contribuer, plus activement encore, à revivifier notre démocratie en enrichissant sa réflexion et ses avis de l'expression et de l'expérience du vécu des individus. Une assemblée moderne dans un palais moderne, une assemblée « neuve » dans un palais qui, lui, ne l'est plus.

Édifié à partir de la fin des années 30, le palais d'Iéna nécessite une restauration architecturale. Depuis 2015, d'importants travaux ont été engagés sur les façades extérieures. Aujourd'hui, le travail doit se poursuivre avec la rénovation des espaces intérieurs et notamment de la magnifique salle hypostyle.

Vous-même ou votre entreprise pouvez vous associer à ce projet en contribuant à la restauration d'un monument illustrant à la fois le génie architectural français et le rôle de la société civile dans notre démocratie. Ce faisant, vous manifesterez un engagement culturel, responsable et citoyen.

Thierry Beudet, Président du CESE

Le Fonds Co-Construire permet désormais aux entreprises engagées de se rassembler autour du projet de restauration du Palais d'Iéna, et d'impulser son renouveau. Devenir mécène du Fonds Co-Construire, qui s'inscrit dans le champ de l'intérêt général et dans le cadre juridique et fiscal du mécénat, c'est participer à une démarche durable : offrir à l'expression de la participation citoyenne un espace et des moyens à la hauteur de ses ambitions. Nous comptons sur vous.

Jean Grosset, Président du Fonds Co-Construire

Consulter la brochure complète

Télécharger le rapport d'activité 2023

Participez au Renouveau d'un chef-d'œuvre de l'architecture moderne.

Le Palais d'Iéna érigé dans le quartier du Trocadéro est un symbole de l'architecture du XX^{ème} siècle classé aux monuments historiques. Inauguré en 1939 il nécessite aujourd'hui de très importants travaux de restauration.

Quatre chantiers prioritaires

1/ LA RESTAURATION DU PALAIS D'IÉNA, un enjeu patrimonial

La salle hypostyle est l'un des lieux emblématiques du Palais d'Iéna construit en béton apparent. Cet espace grandiose illustre pleinement l'ingéniosité d'Auguste Perret à travers ses dimensions exceptionnelles, ses colonnes élancées et ses larges ouvertures vitrées. Elle n'a jamais été restaurée depuis sa création à la fin des années 30 et a aujourd'hui besoin de travaux

importants. Depuis le sol en damier de pierre jusqu'au plafond aux poutres apparentes, un important chantier va être entrepris sous la direction de l'architecte en chef des Monuments Historiques pour redonner à la salle hypostyle son éclat originel.



[Consulter la fiche projet](#)

2/ LES TRAVAUX D'ACCESSIBILITÉ, un enjeu citoyen

Il n'est pas toujours simple de concilier préservation du patrimoine architectural et accessibilité aux personnes à mobilité réduite. C'est le défi que le Palais d'Iéna va relever en priorité, en conformité avec sa mission de représentation citoyenne, qui exige un espace ouvert à tous, sans exclusion. Rampes d'accès, ascenseurs et monte-charges seront élaborés sur-mesure de façon à s'intégrer harmonieusement à l'œuvre de l'architecte Auguste Perret.



3/ LA RESTAURATION DU MOBILIER PIERRE PAULIN, pour l'amour du design

Pour meubler la salle hypostyle, le Palais d'Iéna a bénéficié dans les années 80 d'une importante commande publique du Ministère de la Culture à Pierre Paulin dont le travail s'harmonise avec la vision de l'architecte Auguste Perret. Pierre Paulin est connu pour ses créations aux lignes épurées et le confort de ses sièges visionnaires recouverts de Jersey aux couleurs saturées. Ce

mobilier a aujourd'hui besoin d'une restauration qui sera conduite sous le contrôle du Mobilier national : les éléments clés d'une série de 8 salons s'intégrant dans la salle hypostyle, soit 64 fauteuils, 32 lampadaires et 8 tapis retrouveront leur état d'origine.



[Consulter la fiche projet](#)

4/ L'OUVERTURE D'UN TOIT-TERRASSE, un projet spectaculaire

Sur son aile sud, le toit du Palais d'Iéna bénéficie d'une vue exceptionnelle sur la Tour Eiffel et le Champ de Mars. Aujourd'hui, ce toit plat de 1 800 m², situé au-dessus de la salle hypostyle, n'est pas accessible. Le projet qui consiste à l'ouvrir au public en l'aménageant va permettre au Palais d'Iéna de disposer d'un toit-terrasse sans équivalent à Paris, pour offrir aux événements qu'il accueille et à sa programmation culturelle un cadre encore plus attractif.

[Consulter la fiche projet](#)

Photographies : © **Benoit Fougeirol**

DEVENEZ MÉCÈNE DU FONDS CO-CONSTRUIRE

5 bonnes raisons de participer au Fonds Co-Construire :

Vous sauvegardez une œuvre patrimoniale exceptionnelle, classée aux Monuments Historiques, symbole de transmission entre classicisme et modernité

Vous préservez un espace de débat constructif et démocratique, un monument qui accueille et anime l'expression citoyenne

Vous rendez possible une restauration responsable du point de vue environnemental, avec des matériaux et des techniques innovants

Vous placez votre entreprise dans un écosystème vertueux, où le Fonds sensibilise vos parties-prenantes aux grands enjeux citoyens débattus au Palais d'Iéna

Vous valorisez votre image et votre engagement en participant à la vie du Palais d'Iéna en y associant vos parties-prenantes

Votre engagement pourra porter selon votre choix sur le projet de Fonds Co-Construire dans son ensemble, ou plus spécifiquement sur l'un des quatre chantiers prioritaires du Fonds.

VALORISEZ VOTRE IMAGE ET VOTRE ENGAGEMENT

La restauration du Palais d'Iéna et la réalisation des chantiers seront rythmés par des temps forts qui seront autant d'occasions de remercier publiquement les généreux mécènes du Fonds Co-Construire. Dans le respect de l'article 238 bis du code général des impôts, vous bénéficierez d'actes de reconnaissance adaptés.

BÉNÉFICIEZ D'UNE DÉDUCTION FISCALE

Conformément à la loi relative au mécénat du 1er août 2003, vous bénéficiez d'une réduction de l'impôt sur les sociétés : égale à 60 % de la valeur du don (40% au-delà de 2 millions € de dons, dans la limite de 0,5 % de votre chiffre d'affaires hors taxes ou de 20 000 € de réduction (plafond au choix).

Les particuliers peuvent également soutenir le Fonds Co-Construire par un don déductible d'impôt sur le revenu, à hauteur de 66%.

SOUTENIR LE FONDS CO-CONSTRUIRE, UN ÉLÉMENT-CLÉ DE VOTRE POLITIQUE RSE

En contribuant à la restauration du Palais d'Iéna, vous vous associez aux valeurs de l'institution qu'il représente. A ce titre, votre mécénat est un véritable acte d'ouverture vers l'expression citoyenne. Par votre soutien, vous placez votre entreprise dans un écosystème responsable, où le Fonds agit pour sensibiliser vos parties-prenantes aux grands enjeux dont les citoyens débattent au Palais d'Iéna.

Nous contacter